Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le
ID : 011-200035855-20210406-20210058-DE

20210058

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

SOUS-DOMAINE : DESIGNATION DE REPRESENTANTS

OBJET : SMICTOM de l'Ouest Audois : demande d'extension de la compétence « collecte » à la commune de BARAIGNE

Le nombre de délégués en service est de 70

Convocation du conseil en date du 31 mars 2021

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION LE

PAR DELEGATION LE

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 6 avril 2021 à 19 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.
Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Henri CUBERLI, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Préscillia GRANIER, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Jean-Luc HENNEBELLE, Frédéric JEANJEAN, Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Bruno POMART, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY, Isabelle SIAU, Marc TARDIEU, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Monique VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants : Danielle FABRE par Henri CUBERLI, Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Nicole MARTIN par Jean-Luc HENNEBELLE, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

Procurations : Robert BATIGNE à Gilbert COSTE, Dominique DUBLOIS à Alain BOUSQUET, Bernard GRIMAUD à Sabine CHABERT, Benoît MERLIN à Philippe GREFFIER, Martine PUEBLA à Marie-Paule CAU, Régine SURRE à François DEMANGEOT, Bernard VIDAL à Bernard PECH.

Excusés : Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gérard LAMARQUE, Pierre MONOD, Henri POISSON, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Didier MAERTEN, René MERIC.

Secrétaire de séance : Claire DARCHY.

Envoyé en préfecture le 09/04/2021
Reçu en préfecture le 09/04/2021
Affiché le
ID : 011-200035855-20210406-20210058-DE

20210058

Monsieur le Président rappelle qu'il a été sollicité par la commune de BARAIGNE pour adhérer au SMICTOM de l'Ouest Audois afin de pouvoir bénéficier de la déchetterie de LABASTIDE D'ANJOU.

Un groupe de travail réunissant toutes les communes de la régie Hers Ganguise a été constitué.

En accord avec les propositions de ce groupe de travail, Monsieur le Président indique au conseil communautaire qu'il convient de solliciter le SMICTOM de l'Ouest Audois afin étendre la compétence « collecte » à la commune de BARAIGNE à compter du 1er janvier 2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE l'adhésion de la commune de BARAIGNE au SMICTOM de l'Ouest Audois pour la compétence « collecte » à compter du 1er janvier 2022.

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter le SMICTOM de l'Ouest Audois afin étendre la compétence « collecte » à la commune de BARAIGNE à compter du 1er janvier 2022 et à signer tous les documents se rapportant à la délibération

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.
La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 6 avril 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS * 11 (Aude) *